

  	INSTITUT DES FORMATIONS EN SANTE DE GUYANE PRESENTATION DE LA FORMATION DELIVRANT LE DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER RNCP n°39923	IFS/PM03/FI/2021-001
		Date de création : 16/11/2021
		MAJ : 08/07/2026
		Version : 06
		Page 1 sur 6

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation en soins infirmiers est réglementée par l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié notamment par l'arrêté du 16 décembre 2020 relatif au diplôme d'État d'infirmier(e) et donne lieu à la délivrance du grade licence dans le système licence master doctorat (LMD).

Date d'enregistrement de la certification le 01-01-2025, arrive à échéance le 31-12-2029. (RNCP)

Nom du certificateur : Ministère de la santé et de la prévention.

A l'issue de votre formation, vous serez capable de :

- Protéger, maintenir, restaurer et promouvoir la santé physique et mentale des personnes ou l'autonomie de leurs fonctions vitales physiques et psychiques en vue de favoriser leur maintien, leur insertion ou leur réinsertion dans leur cadre de vie familial ou social ;
- Concourir à la mise en place de méthodes et au recueil des informations utiles aux autres professionnels et notamment aux médecins pour poser leur diagnostic et évaluer l'effet de leurs prescriptions ;
- Participer à l'évaluation du degré de dépendance des personnes ;
- Contribuer à la mise en œuvre des traitements participants à la surveillance clinique et à l'application des prescriptions médicales contenues, le cas échéant dans des protocoles établis à l'initiative du médecin prescripteur ;
- Participer à la prévention, l'évaluation et au soulagement de la douleur et de la détresse physique et psychique des personnes, particulièrement en fin de vie au moyens de soins palliatifs et d'accompagner, en tant que de besoin, leur entourage.

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier accompagne les apprenants pour l'obtention et la validation des 10 compétences :

1. Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier ;
2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers ;
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens ;
4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique ;
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs ;
6. Communiquer et construire une relation dans un contexte de soins ;
7. Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle ;
8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques ;
9. Organiser et coordonner les interventions soignantes ;
10. Informer, former des professionnels et des personnes en formation.

  	INSTITUT DES FORMATIONS EN SANTE DE GUYANE PRESENTATION DE LA FORMATION DELIVRANT LE DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER RNCP n°39923	IFS/PM03/FI/2021-001
		Date de création : 16/11/2021
		MAJ : 08/07/2026
		Version : 06
		Page 2 sur 6

Le diplôme d'Etat s'obtient par la validation de l'ensemble des connaissances et compétences soit l'obtention des 180 ECTS (European Credit Transfer System).

PREREQUIS NECESSAIRES POUR INTEGRER LA FORMATION

☒ OUI ☐ NON

- ✓ Etre âgé(e) d'au moins 17 ans au plus tard le 31 décembre de l'année d'entrée en formation
- ✓ Etre titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ou relever de la formation professionnelle continue (*art L 6311-1*)
- ✓ Certificat médical d'aptitude délivré par un médecin agréé
- ✓ Certificat médical de vaccination conforme à la réglementation en vigueur

MODALITES D'ADMISSION A LA FORMATION ET DELAI D'ACCES

PARCOURSUP	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
✓ Elève de terminale ayant 17 ans au plus tard le 31 décembre de l'année d'entrée en formation ✓ Etudiant en réorientation et reprise d'études (BTS, licence, master...) Calendrier: Connexion à la plateforme PARCOURSUP	✓ En activité professionnelle ✓ En recherche d'Emploi justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection prévues Calendrier : concours disponible sur le site internet du CHU de Guyane

MOYENS PEDAGOGIQUES

Cours magistraux ; Travaux dirigés ; Classe inversée ; Travaux personnels guidés ; Travaux personnels complémentaires en autonomie ; Stages.

Enseignement théorique, basé sur une pédagogie active et participative, proposant :

- ✓ Cours magistraux en présentiel ;
- ✓ Travaux pratiques avec des professionnels du terrain, travaux dirigés, travaux en inter professionnalité ;
- ✓ QUIZ d'intégration des connaissances

  	INSTITUT DES FORMATIONS EN SANTE DE GUYANE PRESENTATION DE LA FORMATION DELIVRANT LE DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER RNCP n°39923	IFS/PM03/FI/2021-001
		Date de création : 16/11/2021
		MAJ : 08/07/2026
		Version : 06
		Page 3 sur 6

Enseignement clinique favorisant :

- ✓ L'acquisition d'une posture réflexive en questionnant la pratique avec l'aide des professionnels et d'autres étudiants ;
- ✓ Une prise progressive d'initiatives et de responsabilité ;
- ✓ L'acquisition de compétences relationnelles, techniques et organisationnelles pour proposer des soins de qualité et s'inscrire dans un travail en collaboration. Pour cela, le Portfolio, livret de suivi en milieu professionnel, est à disposition de l'apprenant ;
- ✓ Un suivi pédagogique individuel et collectif à l'IFSI et en stage permettant à chaque apprenant d'être accompagné dans ses apprentissages, d'évaluer sa progression et de construire son projet professionnel.

MODALITES DE SUIVI PEDAGOGIQUE ET D'EVALUATION

Evaluation des Unités d'Enseignement (UE) : elles peuvent se faire de manière individuelle ou en groupe, à l'écrit ou à l'oral. Elles portent sur :

- ✓ Les connaissances (QCM, QROC)
- ✓ A partir d'études de situations (travail d'analyse)
- ✓ Des pratiques simulées Les évaluations
- ✓ Un travail de fin d'études sur un sujet d'intérêt professionnel. Il comprend un mémoire et une argumentation orale.

Chaque unité d'enseignement est évaluée, sa validation apporte des ECTS (crédits européens transférables). La validation de chaque semestre s'obtient par l'acquisition de 30 ECTS.

Formation clinique : L'étudiant est évalué sur les compétences qu'il a mobilisées lors des activités de soins. Il utilise le portfolio pour construire son parcours d'apprentissage, noter ses objectifs de stage et ses acquisitions, accompagné par un tuteur de stage.

DUREE DE LA FORMATION

Les études se déroulent sur 3 ans selon un principe d'alternance de cours théoriques et de stages cliniques sur six semestres :

☞ **2 100 heures de cours** soit 59 unités d'enseignements (UE) réparties en 6 domaines :

1. Sciences humaines sociales et droit ;
2. Sciences biologiques et médicales ;

  	INSTITUT DES FORMATIONS EN SANTE DE GUYANE PRESENTATION DE LA FORMATION DELIVRANT LE DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER RNCP n°39923	IFS/PM03/FI/2021-001
		Date de création : 16/11/2021
		MAJ : 08/07/2026
		Version : 06
		Page 4 sur 6

3. Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;
4. Sciences et techniques infirmières, interventions ;
5. Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;
6. Méthodes de travail.

☞ **2100 heures en stage :**

- 1^{ère} Année : 15 semaines ;
- 2^{ème} Année : 20 semaines ; □ 3^{ème} Année : 25 semaines.

4 typologies de stages obligatoires sur les 3 ans :

- Soins de courte durée ;
- Soins de longue durée, soins de suite et de réadaptation ; - Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie ; - Soins en santé mentale et en psychiatrie.

Les horaires de stages sont basés sur une durée hebdomadaire de 35 heures, avec possibilité de faire des nuits et des week-ends.

TARIFS Année 2026-2027 (susceptible d'être modifié chaque année)

Frais d'inscription	180 euros
Frais pédagogique	8 450 euros / an
Cotisation Vie Etudiante et Campus(CVEC)	105 euros

BLOC DE COMPETENCES	EQUIVALENCE /DISPENSE	PASSERELLES
Possibilité de valider un / des blocs de compétences : ☐ NON ☒ OUI Dispense d'UE en première année possible sur demande et délivré sur commission	<u>Possibilité d'équivalence :</u> ☒ NON ☐ OUI Selon la nomenclature en vigueur, le diplôme d'Etat Infirmier est un diplôme de niveau 6	Possibilité de passerelles ☒ NON ☐ OUI

  	INSTITUT DES FORMATIONS EN SANTE DE GUYANE PRESENTATION DE LA FORMATION DELIVRANT LE DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER RNCP n°39923	IFS/PM03/FI/2021-001
		Date de création : 16/11/2021
		MAJ : 08/07/2026
		Version : 06
		Page 5 sur 6

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

L'infirmier (e) peut exercer dans les établissements publics et privés, hospitaliers et extra hospitaliers (EHPAD, structures d'accueil de personnes handicapées, services de soins à domicile, entreprises, établissements scolaires...) ou s'installer en libéral après avoir travaillé au moins 24 mois minimum dans une de ces structures.

L'infirmier(e) peut également exercer dans le cadre de missions humanitaires.

Poursuite d'études :

- ✓ Cursus universitaire : master, doctorat.
- ✓ Spécialisation post DE : Puéricultrice, Infirmier de bloc opératoire (IBODE)
- ✓ Spécialisation après avoir exercé en qualité d'IDE : Infirmier aide anesthésiste (IADE) après deux ans d'exercice, Infirmier en Pratique Avancée (IPA) après trois ans d'exercice, Cadre de santé après quatre ans d'exercice.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants en situation de handicap, compatible avec la formation et l'exercice du futur métier, peuvent bénéficier d'aménagement d'examens et/ou de formation.

L'IFS est en mesure de proposer en interne, une équipe de référents Handicap et Social.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :

- Madame Safiette SAINT CLAIR, Cadre de santé formateur, référente handicap,
- Madame Andgreen HUTCHINSON, FF Cadre de santé formateur, référente handicap,
- Madame Sonia CRAMER, Cadre de santé, coordinatrice de la filière PPH, référente handicap,
- Monsieur Junior LYNDOR, Secrétaire administratif et pédagogique, référent handicap.

Courriel : dhss@ifsi.univ-guyane.fr

  	INSTITUT DES FORMATIONS EN SANTE DE GUYANE PRESENTATION DE LA FORMATION DELIVRANT LE DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER RNCP n°39923	IFS/PM03/FI/2021-001
		Date de création : 16/11/2021
		MAJ : 08/07/2026
		Version : 06
		Page 6 sur 6

CONTACT

Gestion administrative :

☎ : 06 94 44 02 15 / 05 94 28 96 42

Courriel : administration@ifsi.univ-guyane.fr

Adresse : Université de Guyane – Bâtiment IFSI
Campus de Troubiran – 2091 route de Baduel
BP 20792 – 97337 CAYENNE CEDEX

Site internet : <http://www.chu-guyane.fr>

Cadre de santé, Coordinatrice pédagogique IFS : Mme Véronique MOUA MO
courriel : kambliamouamo@ifsi.univ-guyane.fr